

PROFESSION DE FOI DE COMPOST SOLIDAIRE

L'association Compost'solidaire fait la promotion de la réduction du GES et de l'amendement du sol pour réintroduire de la biodiversité en ville grâce à l'exploitation de sites de compostage urbain.

Pour cela, l'association Compost'solidaire a besoin de soutiens pour détourner de l'incinération le plus de matières organiques possibles et les transformer en compost qui nourrit naturellement le sol.

L'association Compost'solidaire recherche des bénévoles en tant que membres actifs et des contributeurs financiers, fonciers et en biodéchets (alimentaires et végétaux) qui souhaitent se valoriser en tant qu'éco acteurs sociétales.

Ainsi, l'achat d'une centaine d'empreinte sociétale permet à une dizaine de sites de compostage de proximité de détourner environ 25 tonnes de matières humide de l'incinérateur et de compenser les GES d'environ 30 habitants de la métropole lyonnaise.

Outre ses bénéfices pour notre santé et le climat, l'animation de ses sites de compostage de proximité participe à la formation de 2 personnes éloignées de l'emploi et à la création de 1 000 Gonettes, la Monnaie Locale Citoyenne, réinjectées dans l'économie locale.

Le mardi 24 mars 2020, à Lyon

Pour Compost'Solidaire, les membres fondateurs

Rémi FAUCHET, gérant majoritaire de la SARL « Inov'transfert »



Frédérique POMMEREAU, co présidente de la SA « Compost'elles »



Jean Vincent JEHANNO, co président de l'association « Monnaie Locale Citoyenne- La Gonette »



Compost solidaire®

Stimuler l'économie circulaire autour
de sites de compostage urbain

Compost'solidaire

Une association collégiale soutenue par des acteurs professionnels de l'économie pour financer la mise en place et l'exploitation de sites de compostage urbain.

Compost'solidaire pour

- > Moins de Gaz à Effet de Serre
- > Moins de pollution de l'air
- > Plus de biodiversité
- > Plus d'emplois locaux
- > Plus de liens sociaux
- > Plus de soutien économique

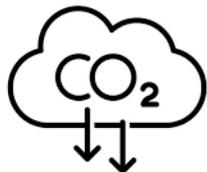
Compost Solidaire®

La mise en place du modèle économique



L'exploitation de sites de compostage urbain

La valorisation locale des bénéfices



contact@compostsolidaire.fr

www.compostsolidaire.fr

UNE EMPREINTE SOCIETALE qui s'appuie :

- sur la méthode du bilan carbone pour calculer les GES évités et la compensation des GES des habitants locaux,
- sur le nombre d'heures dispensées pour la formation aux techniques associées au cycle du vivant,
- sur la qualité de l'animation du site de compostage soutenu économiquement,

DES OUTILS POUR SE VALORISER ET ASSOCIER LA PAROLE AU GESTE !

- Un certificat sociétal (objectif, à 6 mois, à 12 mois)
- Une charte éthique de référence

5 COLLEGES

Les Membres fondateurs ;



Les Membres d'honneur ;



Les Membres bienfaiteurs ;



Les Membres SIAE et/ou de l'ESS ;



Les Membres actifs ou adhérents ;



UN ENGAGEMENT EFFICACE

CERTIFICAT
 Délivré le : 01/09/18
 Remis à : LETELL
 Nombre : 69.E.0001025.C.M2

CHARTE D'ETHIQUE COMPOST SOLIDAIRE
 Les signataires de cette charte s'engagent dans la démarche vertueuse de l'association Compost Solidaire, visant à l'amélioration de l'empreinte sociale des activités humaines et le soutien de l'économie circulaire locale.
 Ils s'engagent à participer à l'empreinte sociale de son activité par le biais de son activité économique de Développement Durable.
 La réduction de l'empreinte écologique de son activité est un objectif à moyen et long terme.
 Les signataires de cette charte s'engagent à appliquer sur une période de trois ans à cinq ans les objectifs suivants :
 - Sensibiliser / former ses collaborateurs aux meilleures pratiques qui concourent au respect de l'environnement et de la réduction de son empreinte environnementale.
 - Mettre en place un système de rémunération équitable et de juste répartition des bénéfices pour l'ensemble de son équipe.
 - Favoriser l'économie locale via l'achat de produits et services locaux.
 - Faire le choix d'une qualité environnementale élevée dans un volume d'achat prépondérant.
 - Mettre en place une gestion efficace de ses déchets d'activité pour réduire au maximum son empreinte environnementale.
 - Favoriser et optimiser ses consommations des fluides (énergie, eau, air).
 - Favoriser l'efficacité des ressources significatives consommées pour la réalisation de son activité (économie d'éco conception sur le cycle de vie complet).
 - Soutenir l'économie locale via l'utilisation, par l'entreprise, de la Garantie Mutuelle Locale Citoyenne) et/ou via le positionnement de son soutien par ses collaborateurs.
 Cette charte d'engagement est signée lors de l'adhésion par un représentant de l'équipe de compostage et le contributeur à l'association, la concrétisation de cette charte reste à la charge de l'engagement à cette charte et sa mise en œuvre peuvent s'effectuer sur demande de l'association Compost Solidaire. Le Système de Rémunération Sociale des Entreprises (RSSE) mentionné est ensuite communiqué sur le site de Compost Solidaire et son réseau local.
 Fait à Lyon le 08 novembre 2018, à Lyon
 Le contributeur

EMPREINTE DU SITE DE COMPOSTAGE
 Phase Finale (sa Bruto)
 Instrumental
 GES évité (Brq CO2) 97%
 Surface aménagée (m²) 93%
 Heures de bénévoles 93%
 Heures de salariés 100%
 Déchets et résidus 100%
 Coûts des matières premières locales (€) 95%

UN RESULTAT JUSTIFIE

contact@compostsolidaire.fr

www.compostsolidaire.fr